



Paroisse Saint Laud

Partage de la Communion

Un service missionnaire de la paroisse !
**Apport du Corps du Christ
au domicile des malades
et personnes âgées**



Matthieu 25, 35 : « (...) j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez visité, prisonnier et vous êtes venus me voir. »

1°) Les faits.

De tous temps la communauté chrétienne s'est souciée des personnes qui ne peuvent se déplacer et participer à la messe du dimanche. **Porter la communion à un malade ou à une personne âgée est un geste de foi et une démarche fraternelle de la communauté chrétienne envers ses membres absents.** Ces derniers peuvent être réconfortés par la Parole, le pain et le vin eucharistiques partagés dans l'assemblée.

2°) En quoi consiste ce service ?

Un membre de l'assemblée, prêtre, diacre ou laïc appelé à cet effet, **apportera la communion aux fidèles qui le demandent** à leur domicile ou dans leur chambre de maison de retraite ou d'hôpital.

Utiliser le formulaire "Visiteurs",
- pour déposer votre demande,
- ou, en tant que veilleur pour la Paroisse, pour signaler un voisin qui ne se déplace plus et souhaite recevoir la communion chez lui,
- ou pour intégrer l'équipe d'apport de la communion au domicile des malades et personnes âgées.

Pendant la messe, pour mettre en relief la relation de la communion au malade avec l'assemblée qui célèbre l'eucharistie,

- On dispose les custodes (petite boîte destinée à transporter une hostie) sur l'autel avant la célébration,
- On peut nommer les personnes à la prière universelle,
- On peut proposer aux fidèles qui vont communier de leur rendre visite prochainement (cf. action "Visiteurs"),
- **Le prêtre invite ceux qui portent la communion à venir devant l'autel en fin de messe, avant la bénédiction finale, et il les envoie liturgiquement à leurs frères et sœurs, avec un message à leur transmettre : que l'assemblée prie pour eux et qu'elle se confie en même temps à leur prière !**

Chez la personne qui reçoit la communion, on veillera à la dignité de la célébration. Celle-ci **devra avoir un aspect de fête, de beauté et de joie**. Pour ce faire, on pourra recouvrir d'une nappe ou d'un napperon le meuble où sera disposée la custode en disposant une bougie, des fleurs lorsque c'est possible. **Il est important d'établir des liens avec ce qui a été vécu en assemblée dominicale**, notamment au niveau des lectures et de la prière universelle **et de prendre le temps de célébrer**.

Un document existe pour aider le visiteur à conduire la prière. Il est important, si nécessaire, de demander à la Paroisse le petit livret créé pour aider au bon déroulement de la célébration.

Merci de faire connaître ce service autour de vous !